

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 MAI 2016**

**PRESENTS :**

Francis VERCAMER, Maire,  
Jean-François LECLERCQ, Philippe SIBILLE, Joëlle COTTENYE (pour les délibérations 38 à 46, 48, 50 à 54 et 56 à 68), Annie LEFEBVRE, Ghislaine BUYCK, Laurent PASTOUR, Safia OULMI, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,  
Etienne DELEPAUT, André BISCOP, Armelle DROUFFE, Kamel MAHTOUR, Thérèse NOCLAIN, Conseillers Délégués,  
Jean-Marie DEGALLE, Rolande RONSSE, Sabine HONORE, Anne DASSONVILLE, Blandine LEPLAT, Patrice DIMARCQ, Barbara RUBIO, Christelle DUTRIEUX, Jérôme MEERSEMAN, Séverine CORBANIE, Mikaël LESNE,  
Jean-Adrien MALAIZE, Thibaut THIEFFRY, Ophélie LENOIR,

Moussa BACHIRI,

Karima CHOUIA.

**ABSENTS EXCUSES :**

Joëlle COTTENYE, ayant donné procuration à Armelle DROUFFE pour les délibérations 47, 49 et 55,  
Pascal NYS, ayant donné procuration à André BISCOP,  
Françoise PLOUVIER, ayant donné procuration à Philippe SIBILLE,  
Laurent GAQUIERE, ayant donné procuration à Jean-François LECLERCQ.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2015**

Adopté à l'unanimité

**DEL/2016/FI/38**

**EXERCICE BUDGETAIRE 2015 - BUDGET PRINCIPAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF -  
DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Par 30 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2015 :

Approuve le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2015 (budget principal);

Décide l'affectation des résultats comptables du Compte Administratif 2015.

**DEL/2016/FI/39**

**EXERCICE BUDGETAIRE 2015 - BUDGET ANNEXE « BLANCHISSERIE » - APPROBATION DU COMPTE  
ADMINISTRATIF - DETERMINATION ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Par 30 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2015 :

Approuve le Compte Administratif de l'exercice budgétaire 2015 (budget annexe « Blanchisserie ») ;

Décide l'affectation des résultats comptables du Compte Administratif 2015.

**DEL/2016/FI/40**

**EXERCICE BUDGETAIRE 2015 (BUDGET PRINCIPAL) - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2015 et approuvé le Compte Administratif 2015, déclare :

- que le compte de gestion de la commune (budget principal), dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2015, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- qu'il est conforme aux écritures et résultats comptables du budget principal repris dans les comptes de l'ordonnateur et dans les balances comptables définitives émises par le comptable public et validées par les services de l'ordonnateur.

**DEL/2016/FI/41**

**EXERCICE BUDGETAIRE 2015 (BUDGET ANNEXE) - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2015 et approuvé le Compte Administratif 2015, déclare :

- que le compte de gestion de la commune (budget annexe), dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2015, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

- qu'il est conforme aux écritures et résultats comptables du budget annexe repris dans les comptes de l'ordonnateur et dans les balances comptables définitives émises par le comptable public et validées par les services de l'ordonnateur.

**DEL/2016/FI/42**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la constitution de provisions (régime semi-budgétaire de droit commun) pour risques et charges exceptionnels d'un montant de 150 000 euros, au budget supplémentaire 2016. Ce montant pourra être abondé en cours d'exercice budgétaire 2016, en fonction à la fois de l'évaluation des risques potentiels à supporter, à court et moyen terme, ainsi que des moyens budgétaires dont disposera la ville pour faire face à ces risques.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget supplémentaire de l'exercice 2016. Ils pourront être augmentés, le cas échéant, par voie de décision modificative ou lors de l'élaboration du Budget supplémentaire, en cours d'exercice.

**DEL/2015/FI/43**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2015 - CONSTITUTION DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE 2**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la constitution de provisions (régime semi-budgétaire de droit commun) pour risques et charges exceptionnels d'un montant de 5 200 000,00 euros.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget supplémentaire de l'exercice en cours.

**DEL/2016/FI/44**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BUDGET PRINCIPAL)**

Par 32 voix pour et 1 abstention, le Conseil Municipal décide d'adopter ce budget supplémentaire.

**DEL/2016/FI/45**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE (BUDGET ANNEXE « BLANCHISSERIE »)**

Par 31 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal décide d'adopter ce budget supplémentaire.

**DEL/2016/FI/46**  
**EXERCICE BUDGETAIRE 2016 - BUDGET ANNEXE ZEPHYR - DECISION MODIFICATIVE N°2**

Par 31 voix pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2.

**DEL/2016/FI/47**  
**CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la construction du poste de police municipale ;
- d'arrêter les modalités de financement de ce projet conformément au plan de financement ci-joint ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de nos partenaires institutionnels et divers organismes ;
- d'autoriser l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits à l'exercice ;
- de s'engager à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

**DEL/2016/FI/48**  
**CREATION D'UNE JONCTION DE DEUX BATIMENTS DE LA MAIRIE, MISE AUX NORMES DES ANCIENS BATIMENTS ET MISE EN PLACE DU NOUVEAU SYSTEME DE CHAUFFAGE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la construction d'une extension et des travaux de mise aux normes et d'accessibilité des bâtiments de l'Hôtel de Ville ;
- d'arrêter les modalités de financement de ce projet conformément au plan de financement ci-joint ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de nos partenaires institutionnels et divers organismes ;
- d'autoriser l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits à l'exercice ;
- de s'engager à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

**DEL/2016/FI/49**  
**REAMENAGEMENT ET EXTENSION DE L'ECOLE DE MUSIQUE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le réaménagement et extension de l'école de musique ;
- d'arrêter les modalités de financement de ce projet conformément au plan de financement ci-joint ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de nos partenaires institutionnels et divers organismes ;
- d'autoriser l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits à l'exercice ;
- de s'engager à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

**DEL/2016/FI/50**  
**NOUVEAU CENTRE SOLIDAIRE - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'arrêter les modalités de financement de ce projet conformément au nouveau plan de financement ci-joint ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter le concours financier de nos partenaires institutionnels et divers organismes,
3. d'autoriser l'imputation des dépenses sur les crédits inscrits à l'exercice ;
4. de s'engager à financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées ;
5. d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires se rapportant au projet.

**DEL/2016/AS/51**  
**GIP AGIRE VAL DE MARQUE - MODIFICATION DES CONVENTIONS**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'accepter les termes des conventions ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents concernant le GIP AGIRE VAL DE MARQUE.

**DEL/2016/DG/52**  
**OBSERVATOIRE FISCAL PARTAGE - CHARTE DE CONFIDENTIALITE - AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- d'adhérer au principe de création d'un observatoire fiscal partagé ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la charte de confidentialité ci-jointe ;
- d'autoriser les personnes désignées ci-dessus à consulter les informations de l'OFPP.

**DEL/2016/RH/53**  
**EXÉCUTION D'UNE DÉPENSE APPLICABLE A LA COMMUNE DE HEM DONT RELÈVE LA CAISSE DES ÉCOLES DE HEM**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide par la présente d'autoriser Monsieur le Maire à rembourser à la CNRACL cette validation de services sur le budget principal de la Mairie de HEM au nom de la Caisse des Écoles de HEM.

**DEL/2016/CL/54**  
**SUBVENTION DANS LE CADRE DU JUMELAGE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'approuver le montant indiqué ci-dessus.

**DEL/2016/CL/55**  
**TARIFS DE LA BRADERIE BROCANTE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'approuver les montants indiqués ci-dessus.

**DEL/2016/PE/56**  
**STRUCTURES PETITE ENFANCE - TARIFICATION DE L'ACCUEIL D'URGENCE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'adopter les tarifs ci-dessus.

**DEL/2016/PE/57**

**MULTI ACCUEIL RIGOLO COMME LA VIE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide, dans ce cadre, l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 15 860 € au multi accueil « Rigolo Comme la Vie ».

**DEL/2016/DS/58**

**CHARTRE METROPOLITAINE – GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE (GUSP) ADOPTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. de donner un avis favorable à la Charte Métropolitaine de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte Métropolitaine de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

**DEL/2016/UR/59**

**DEVELOPPEMENT DURABLE - ACQUISITIONS FONCIERES POUR LA CREATION D'UN RESEAU DE CHEMINS PIETONNIERS - REGLEMENT D'UNE INDEMNITE D'EVICITION CULTURALE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- 1) d'approuver le règlement d'une indemnité d'éviction culturelle de 1,53 euro du mètre carré à Monsieur Pierre-Yves LEPLAT, soit une indemnité totale de 2 054,79 euros pour l'éviction des 1343 m<sup>2</sup> constituant la parcelle B 5034 (issue de la division parcellaire de la parcelle B 1532).
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de ce paiement.

**DEL/2016/UR/60**

**TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE - MODIFICATION**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide d'approuver l'application des tarifs précités au titre de l'exercice 2017.

**DEL/2016/UR/61**

**DEVELOPPEMENT DURABLE - BOUCLE DE LA BUTTE DES QUATRE VENTS - CONVENTION DE PASSAGE**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- 1) d'approuver le principe de soumettre une demande d'autorisation de passage aux Briqueteries des Entreprises de Roubaix et Environs pour la création d'un chemin piétonnier sur la butte Est ;
- 2) d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de passage.

**DEL/2016/ST/62**

**JARDINS FAMILIAUX - MODIFICATION DES CONVENTIONS**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

1. d'accepter les termes des conventions ci-jointes ;
2. d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents concernant les associations reprises ci-dessous.

**DEL/2016/UR/63**

**VENTE D'UNE PROPRIETE SISE RUE JULES GUESDE, COUR CHRISTIAENS  
CADASTREE BA 768, 770 ET 772**

A l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour), le Conseil Municipal décide :

- 1) d'approuver la baisse du prix de vente de cette parcelle de 10 000 euros,
- 2) d'approuver la vente de cette parcelle, d'une contenance totale de 451 m<sup>2</sup>, pour un montant total hors taxes, hors frais de mutation de 102 750 euros net vendeur à Monsieur DERROUCHE Karim.
- 3) d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de cette cession.

Francis VERCAMER

Député du Nord  
Maire de Hem  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille